

## **Un jeu sérieux pour sceller des perspectives plus inclusives sur les sorties de prison**

Manon Jendly/Valentin Refondini/Aurélie Stoll/Didier Costela/Giulia Cinaglia/Soumeya Barhoumi/Lionel Grossrieder/Justine Chatellard\*

### **Table des matières**

Résumé.....	2
Zusammenfassung .....	2
1. Les prémices d’une aventure collective .....	3
2. Une activité de médiation scientifique originale.....	4
2.1 Genèse et objectifs du jeu .....	4
2.2 Présentation du jeu .....	5
2.2.1 Mécanique du jeu .....	6
2.2.2 Situation initiale et déroulement.....	8
2.2.3 Situation finale et conscientisation .....	9
2.3 Mise à l’épreuve et principaux retours.....	9
3. Une activité aux multiples rayonnements .....	10
3.1 Une activité qui valorise les savoirs expérientiels .....	10
3.2 Une activité qui renforce le dialogue avec la cité .....	12
3.3 Une activité qui plaide en faveur de plus de justice sociale.....	13
4. Une expérience favorisant la réflexivité.....	14

---

\* Co-chercheurs et co-chercheuses non-universitaires et universitaires de l’Ecole des sciences criminelles, Université de Lausanne (UNIL). Nous remercions vivement toute l’équipe des Mystères de l’UNIL, en particulier Nicolas Schaffter, David Monti et Jean-Marc Bosson, pour leur précieux accompagnement tout au long du développement du dispositif.

## Résumé

Cette contribution relate une expérience de médiation scientifique sur les défis entourant les parcours de sortie de prison, à partir des points de vue de celles et ceux qui ont emprunté ce chemin. Cette activité se présente sous la forme d'un jeu de plateau grandeur nature dont les cases successives reflètent les événements, les dilemmes et les coups du sort qui peuvent jaloner un retour en milieu libre. Au fil des lancés de dés, les participants et participantes sont amenés à éprouver les difficultés et les obstacles auxquels peut être confrontée une personne tout juste libérée et réfléchir au rôle qu'ils et elles peuvent jouer pour la soutenir. Ils et elles sont ensuite invités à en discuter plus longuement avec un membre de l'équipe qui a connu plusieurs périodes d'incarcération. Elaboré à l'appui de trois études longitudinales au cours desquelles notre équipe de recherche a recueilli les témoignages de nombreuses personnes dans les mois qui ont suivi la fin de leur détention, ce « jeu sérieux » a déjà été déployé dans plusieurs contextes de rencontres avec la société civile, et en particulier auprès de (pré-)adolescents et (pré-)adolescentes. En plaçant en son centre les voix des personnes directement impactées par le système pénal, ce dispositif participe à une distribution plus égalitaire de l'autorité des savoirs. Conjugés, ses ressorts expérientiels et interactifs favorisent une déconstruction ludique d'un certain nombre de stéréotypes et incitent à une réflexion collective plus compréhensive sur l'opportunité de privilégier en ce domaine des perspectives inclusives.

## Zusammenfassung

Dieser Beitrag vermittelt eine Erfahrung wissenschaftlicher Mediation zu den Herausforderungen rund um den Weg aus dem Gefängnis aus der Sicht derjenigen, die diesen Weg begangen haben. Diese Aktivität hat die Form eines riesigen Brettspiels, dessen aufeinanderfolgende Felder die Ereignisse, Dilemmata und Schicksalsschläge widerspiegeln, die eine Rückkehr in die Freiheit mit sich bringt. Durch das Würfeln werden die Teilnehmenden dazu gebracht, die Schwierigkeiten und Hindernisse zu erleben, mit denen eine frisch entlassene Person möglicherweise konfrontiert ist, und darüber nachzudenken, welche Rolle sie spielen können, um sie zu unterstützen. Anschliessend werden sie gebeten, die Angelegenheit ausführlicher mit einem Mitglied des Teams zu besprechen, das mehrere Inhaftierungsperioden erlebt hat. Dieses « ernsthafte Spiel » wurde zur Unterstützung von drei Längsschnittstudien entwickelt, in denen unser Forschungsteam in den Monaten nach dem Ende ihrer Haft Aussagen von zahlreichen Entlassenen sammelte. Es wurde bereits in mehreren Begegnungskontexten mit der Zivilgesellschaft eingesetzt, insbesondere mit (Prä-)Adoleszenten. Indem

dieses Dispositiv die Stimmen der direkt vom Strafvollzug betroffen Menschen in den Mittelpunkt stellt, trägt es zu einer egalitäreren Verteilung der Autorität des Wissens bei. Zusammengenommen fördern die erfahrungsbezogenen und interaktiven Ressourcen eine spielerische Dekonstruktion einer bestimmten Anzahl von Stereotypen und ermutigen zu einer umfassenderen kollektiven Reflexion über die Möglichkeit, integrative Perspektiven in diesem Bereich zu fördern.

## 1. Les prémices d'une aventure collective

S'il est empiriquement démontré que la grande majorité des personnes judiciarisées renouent avec une vie respectueuse des normes pénales<sup>1</sup>, il est intéressant de relever que la plus grande proportion de la production scientifique en criminologie, y compris en Suisse, se concentre sur celles et ceux qui au contraire récidivent<sup>2</sup>. Ces travaux préconisent le plus souvent des approches orientées sur les délits, approches qui se traduisent sur le terrain par l'adoption d'une rhétorique, de méthodes et d'outils voués à la détection, l'évaluation et la gestion des risques criminels et des facteurs y associés. Ce n'est que plus récemment que l'attention s'est portée sur le concept de désistance ou désistement, auquel nous préférons la notion de désengagement, entendu comme un processus interactif de distanciation progressive à l'égard d'activités illégales, tant sur le plan des conduites que celui des représentations, menant à ne plus être considéré comme délinquant ou délinquante<sup>3</sup>.

Les études relevant de ce champ suggèrent d'aborder la sortie de prison en investiguant non pas les indicateurs de la récidive, mais les leviers qui favorisent l'adoption d'un mode de vie réputé plus conventionnel<sup>4</sup>. Elles démontrent combien les parcours de sortie de prison sont toujours situés, imbriqués dans les structures sociales et façonnés par les réactions et représentations des ins-

1 Karl Hanson, Long-Term Recidivism Studies Show That Desistance Is the Norm, *Criminal Justice and Behavior* 45(9)/2018 1340 ss.

2 Beth Weaver, Understanding Desistance: A Critical Review of Theories of Desistance, *Psychology, Crime & Law* 25(6)/2019 641 ss; Bianca Bersani/Elaine Eggleston Doherty, Desistance From Offending in the Twenty-first Century, *Annual Review of Criminology* 1/2018 311 ss; Lila Kazemian, *Straight Lives: The Balance Between Human Dignity, Public Safety, and Desistance From Crime*, New York 2015.

3 Xavier De Larminat *et al.*, Prévention de la récidive ou désengagement délinquant. Parcours et perceptions d'agent-es de probation et de personnes judiciarisées (France - Suisse), Rapport de recherche, Institut des Études et de la Recherche sur le Droit et la Justice, Paris 2022.

4 Valerian Benazeth, Comment s'épuise le crime ? Contextes, parcours et représentations des processus de désistance sur le territoire parisien, thèse de doctorat, Université de Paris-Saclay 2021; Aurélie Stoll/Manon Jendly, (Re)connaître les mécanismes de la désistance : un état des savoirs, *Jusletter* 2018 1 ss.

tutions et de la société civile<sup>5</sup>. Elles donnent à voir les dimensions structurales, relationnelles et émotionnelles qui peuvent faire obstacle ou inversement favoriser le désengagement. En bref, là où les travaux orientés sur les risques des populations judiciairisées tendent à identifier leurs dits besoins criminogènes et expliquer la récurrence de comportements criminels à l'appui d'approches individualistes et responsabilisantes, celles orientées sur le désengagement tendent à privilégier des approches compréhensives et de nature systémique<sup>6</sup>. Dans ce cadre, une attention particulière est portée au vécu des personnes judiciairisées, à leurs expériences au contact du système pénal et plus largement au sens qu'elles allouent aux événements et réseaux qui ont soutenu leur retour progressif vers une vie moins problématique et plus satisfaisante. C'est dans le sillage de ce champ de recherche que notre équipe a participé ces récentes années à plusieurs projets destinés à recueillir les récits de personnes sortant de prison et que nous avons abouti, *avec elles*, à la co-construction et co-animation d'une activité de médiation scientifique sur le sujet.

## 2. Une activité de médiation scientifique originale

### 2.1 Genèse et objectifs du jeu

Entre 2018 et 2022, notre équipe de recherche a mené trois études longitudinales au cours desquelles ont été recueillis près de 120 témoignages de personnes au contact avec la justice, dans les mois qui ont suivi la fin de leur incarcération<sup>7</sup>. Ces personnes ont accepté de partager leur histoire de vie et plus spécifiquement leur parcours de sortie de prison. Leurs récits rendent compte des épreuves auxquelles elles ont été confrontées une fois leur peine purgée, mais aussi des parades qu'elles ont déployées pour les dépasser et les soutiens dont elles ont pu bénéficier. De l'analyse de ces récits et dans la continuité des travaux sur le désengagement, il ressort clairement qu'il est contre-productif d'investir les sorties de prison sous une perspective sur-individualiste et en regard du seul horizon menaçant de la récidive, pourtant encore très fortement ancré dans la société. Bien au contraire, les spécificités sociales, économiques, politiques et culturelles du contexte de sortie importent et l'implication des

---

5 Fergus McNeill *et al.*, *How and why People Stop Offending: Discovering Desistance*, Institute for Research and Innovation in Social Services, Scotland 2012.

6 Lol Burke/Steve Collett/Fergus McNeill, *Reimagining Rehabilitation: Beyond the Individual*, London 2018.

7 Lionel Grossrieder/Soumeiya Barhoumi/Manon Jendly, *Evaluation du projet-pilote Objectif Désistance. Rapport final pour l'OFJ*, Lausanne: École des sciences criminelles/UNIL 2023; Xavier De Larminat *et al.*, *op. cit.* n. 3; Aurélie Stoll, *Mobiliser les trajectoires émotionnelles pour raconter la désistance: récits de vie en transition de l'établissement carcéral à la société libre*, thèse de doctorat, Université de Lausanne 2020.

institutions et des communautés apparaît cruciale pour maximiser des sorties réussies<sup>8</sup>. Partant, nous avons entrepris l'élaboration d'un « jeu sérieux » fondé sur ces enseignements, un dispositif dont il est empiriquement démontré qu'il permet de rendre les connaissances plus aisément mobilisables par la société civile, un acteur clé des processus de retour à une vie moins problématique<sup>9</sup>.

Intitulée « Sortir de prison : un parcours (im)possible ? », cette activité de médiation scientifique entend interpeller ses participants et participantes sur les enjeux entourant le retour dans la société de populations souvent invisibilisées et/ou stigmatisées en raison de leur statut pénal. Plus spécifiquement, elle poursuit les objectifs suivants :

- Prendre conscience de nos stéréotypes et préjugés à l'égard des personnes amenées à retrouver leur place dans la société après avoir fait l'expérience de la prison ;
- Engager une réflexion collective pacifiée sur les conditions de retour en collectivité après une incarcération, fondée à la fois sur le vécu des personnes directement concernées et les données probantes sur le désengagement ;
- Partager le message selon lequel l'accueil des personnes autrefois incarcérées est l'affaire de toutes et tous. Le désengagement n'est pas seulement tributaire de leur motivation individuelle au changement. Il est aussi étroitement lié au soin qui leur est porté, aux relations soutenantes, aux ressources mises à disposition des institutions et de ses acteurs et actrices, plus largement dès lors à des choix de société.

## 2.2 Présentation du jeu

Bien que la prison fasse partie de la société, la privation de liberté entraîne systématiquement une mise à l'écart de celle-ci. La réintégrer apparaît alors comme une véritable gageure. A leur libération, les personnes que nous avons rencontrées ont exprimé combien il leur avait été compliqué de renouer avec leurs proches, maintenir leur santé physique et mentale, trouver un logement, reprendre une activité professionnelle, gérer leurs dettes, ou encore respecter scrupuleusement leurs conditions probatoires. Elles se sont aussi longuement étendues sur leur difficulté à faire face au regard d'autrui et à retrouver un équilibre personnel qui maintienne leur élan vers une vie meilleure et respectueuse des normes pénales. Leurs récits relaient des parcours de sortie de

---

8 Thomas Ugelvik, *The Transformative Power of Trust: Exploring Tertiary Desistance in Reinvective Prisons*, *British Journal of Criminology* 62(3)/2022 623 ss ; Stephen McGuinn, *Reentry, Desistance, and the Responsibility of the State: Let Them Back In*, Bingley 2018.

9 Igor Lyubashenko, *Game-based Learning: Introducing the Subject of Transitional Justice through a Serious Game*, *International Journal of Transitional Justice* 16(3)/2022 458 ss.

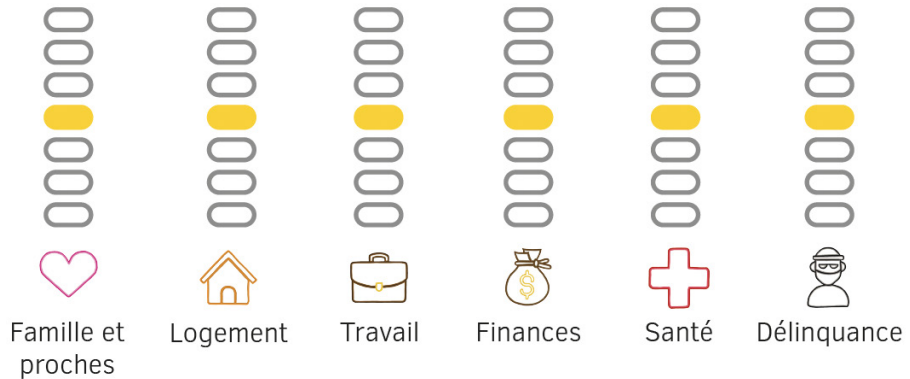
prison semés d’embûches, mais aussi d’épisodes lumineux, sur lesquels précisément se fondent toutes les situations qui jalonnent le parcours du jeu.

### 2.2.1 Mécanique du jeu

Concrètement, le jeu se joue en équipe jusqu’à dix personnes. Il est animé par deux animateurs et animatrices et dure en moyenne 45 minutes. Le dispositif se présente sous la forme d’un jeu de plateau grandeur nature sur lequel les participants et participantes progressent au fil des lancés de dés. Les cases successives sont associées à des cartes de situations qui constituent autant d’obstacles ou de facilitateurs d’un retour à la société libre après une incarcération.

Les situations rencontrées impactent les domaines importants de la vie et dès lors, le parcours de sortie de prison. Les domaines dont il est question renvoient à la famille et aux proches, au logement, au travail, aux finances et à la santé physique et mentale. Ils sont représentés par des curseurs, auxquels est ajouté celui de la délinquance, représentant la situation pénale, y compris le narratif et/ou l’identité déviante.

**Schéma 1 : Représentation des curseurs à la situation initiale**

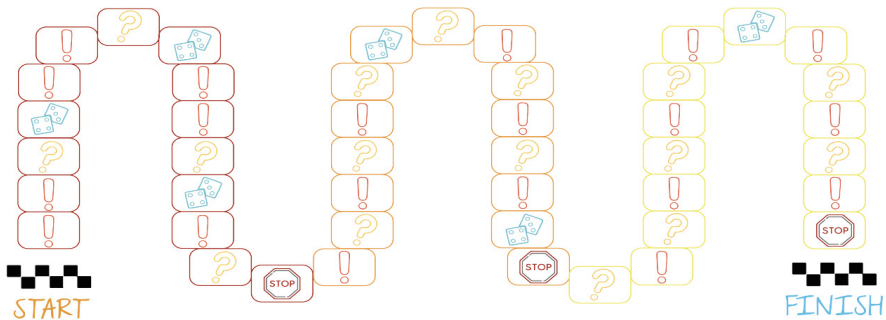


Les curseurs sont visibles et représentés physiquement en marge du plateau de jeu sur un charriot à roulettes tiré par les animateurs et animatrices. Sur ce chariot sont également disposées les cartes des situations qui seront tirées au sort par les participants et participantes, cases après cases, et lues par les animateurs et animatrices.

En progressant sur le plateau, les participants et participantes peuvent tomber sur trois types de cases. Les cases « événement », illustrées par un point d’exclamation, les font piocher dans le set de cartes du même nom qui les confronte alors à un événement ayant un impact positif ou négatif sur un ou plusieurs

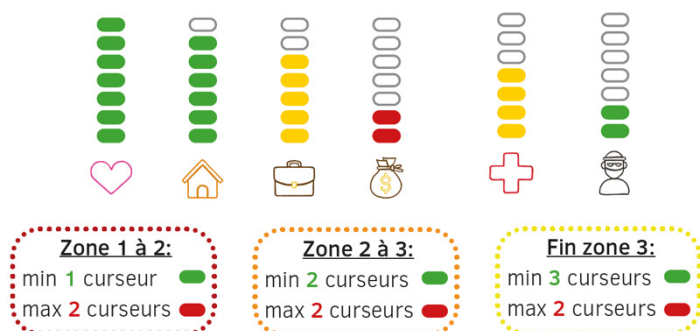
domaines importants de la vie. Les cases « dilemme », représentées par un point d'interrogation, renvoient à un set de cartes présentant une situation qui requiert des participants et participantes qu'ils et elles fassent un choix entre deux options qui découlent de celle-ci, tout en tenant compte de leur évolution dans le parcours du jeu. Enfin, les cases « imprévu », symbolisées par deux dés, impliquent des participants et participantes qu'ils et elles vivent un coup du sort par la relance du dé.

## Schéma 2 : Représentation du plateau de jeu



Les participants et participantes interagissent directement avec ces éléments et se déplacent au gré des lancés de dés sur le plateau de jeu, divisé en trois zones. A la fin de chaque zone (cases « STOP »), les participants et participantes doivent évaluer les conditions de passage à la zone suivante, selon l'état de leurs curseurs. Si les conditions sont satisfaites, les participants et participantes peuvent avancer vers la zone suivante. Si les conditions ne sont pas satisfaites, ils et elles ont deux possibilités : soit recommencer la zone pour espérer réunir les conditions de passage et avancer ainsi à la zone suivante, sachant que chaque zone ne peut être rejouée qu'une seule fois, soit recourir à l'unique jeton « seconde chance » à leur disposition, qui leur permet tout de même de passer à la zone suivante. Dans tous les cas, si en fin de zone le curseur délinquance est au maximum, les conditions de passage ne sont automatiquement pas satisfaites.

### Schéma 3 : Représentation des conditions de progression



Le but ultime du jeu est d'atteindre la fin du plateau, en présentant des curseurs des domaines ressources le plus haut possible dans l'échelle graduée, tandis que le curseur délinquance doit être le plus bas possible, signifiant que l'équipe est parvenue à stabiliser les différents domaines essentiels au retour à une vie meilleure et éloignée de tout conflit avec la loi.

#### 2.2.2 Situation initiale et déroulement

Dans la phase de lancement, les animateurs et animatrices présentent aux participants et participantes la situation de la personne sur le point de recouvrer la liberté qu'ils et elles incarneront, ainsi que les principaux domaines de la vie. Au fil des lancés de dés, les participants et participantes expérimentent les événements, dilemmes et imprévus qui accompagnent leur retour en collectivité, lesquels impactent leurs curseurs et par là leur parcours. Tout au long du jeu, et selon les cartes tirées, les participants et participantes sont amenés à débattre ensemble pour prendre des décisions, subir des mésaventures, vivre une expérience positive ou encore se soumettre au hasard. Par exemple, à la carte dilemme « Vous avez rendez-vous avec votre agent de probation dans une autre ville à deux heures de train. Vous hésitez à vous y rendre car le trajet coûte cher. Que faites-vous? », les participants et participantes ont le loisir de débattre sur la question au regard de l'état de leur situation et plus spécifiquement en l'espèce, de leur situation financière. Ils verront leurs curseurs finances et délinquance être ajustés de -1 et -2 respectivement s'ils honorent leur rendez-vous, et de +1 et +1 dans le cas contraire. A la carte événement « Votre dossier pour obtenir un appartement est refusé. », les participants et participantes se voient abruptement perdre -2 au curseur logement. Enfin, sur les cases « imprévu », les participants et participantes tirent à nouveau le dé et, en fonction du résultat (pair ou impair), un domaine à choix est impacté positivement ou négativement.



Les participants et participantes saisissent alors tour à tour le caractère parfois ambigu d'une décision ou cruel d'un événement, le potentiel d'une rencontre ou encore l'impact des dettes et d'un casier judiciaire. Confrontés à des boucles de rétroaction tantôt positive ou négative, ils et elles éprouvent la dimension processuelle et non-linéaire d'un parcours de sortie de prison, qui requiert pour atteindre l'équilibre bien plus que la seule motivation individuelle au changement. C'est ici aussi que réside le rôle essentiel des animateurs et animatrices du jeu qui s'assurent de la cohérence du déroulement du parcours, clarifient certaines notions, accompagnent les participants et participantes lors de leur prise de décision et ajustent en fonction le curseur des différents domaines, de sorte à leur rendre saisissable l'enchaînement des situations.

### 2.2.3 *Situation finale et conscientisation*

Deux options conduisent à la fin du jeu : soit les participants et participantes parviennent à compléter les trois zones et arrivent au bout du plateau, soit le jeton « seconde chance » a été utilisé et les conditions pour avancer vers une nouvelle zone ne sont pas satisfaites. Quelle qu'en soit l'issue, les participants et participantes sont ensuite invités à visionner une courte vidéo dans laquelle une personne de l'équipe qui a connu plusieurs périodes d'incarcération partage ses expériences de sortie de prison, puis se tient à disposition pour échanger et répondre aux questions. Lorsque l'activité se tient en-dehors des périodes scolaires, ses proches et en particulier sa fille est également présente pour relater la façon dont elle a vécu les détentions de son père durant toute son enfance. Ce cadre est propice à engager la réflexion sur un sujet qui véhicule encore beaucoup de représentations erronées, tant chez les adultes que chez les plus jeunes. En prise alors directe avec le vécu et la parole de celles et ceux qui savent, pour avoir vécu ces expériences, ce moment est particulièrement mobilisateur pour revisiter son point de vue sur ces questions et envisager le rôle que tout un chacun peut jouer pour soutenir les personnes sortantes de prison.

## 2.3 **Mise à l'épreuve et principaux retours**

*Sortir de prison, un parcours (im)possible ?* a été déployé durant les éditions 2022 et 2023 des Mystères de l'UNIL, aux Journées « Osez tous les métiers » (JOM), ainsi qu'auprès d'un groupe d'agents et d'agentes de probation et de bénévoles dans ce domaine. Les Mystères de l'UNIL accueillent sur le campus de l'Université de Lausanne (UNIL) des élèves en âge de scolarité obligatoire et leurs enseignants et enseignantes durant deux journées, puis sur le week-end des familles curieuses de découvrir les coulisses de la recherche, toutes disciplines confondues. Tenue chaque année au mois de novembre, la JOM s'adresse aux élèves vaudois de la 7<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année d'école obligatoire,

pour leur faire découvrir des métiers en déconstruisant certains stéréotypes qui leur sont liés.

Lors de ces événements, nous avons recueilli des retours très positifs sur cette activité de la part des élèves et de leurs enseignants et enseignantes, comme des familles et des professionnels et professionnelles, qui soulignent en particulier son caractère expérientiel, participatif et interactif, de même que ses ressorts ludiques. Le fait que ce « jeu sérieux » repose sur des témoignages est évoqué comme facilitant la compréhension des enjeux entourant l'accompagnement des populations judiciairisées et l'empathie à l'égard de leurs vulnérabilités. Enfin, l'immersion dans le parcours suivie de la rencontre avec une personne qui a elle-même été incarcérée puis libérée permet d'ancrer les situations dans le réel. Un réel dont les conséquences sont d'autant plus saisissables pour un jeune public lorsqu'elles sont relayées à partir de vécus propres et notamment en regard des conséquences de l'incarcération d'un père sur l'existence d'un enfant et le chemin emprunté ensemble pour retrouver leur équilibre. Portés par ces retours enthousiastes et après concertation avec les médiateurs et médiatrices scientifiques de l'UNIL, nous travaillons aujourd'hui à traduire ce jeu « grandeur nature » sous une modalité nomade, aisément transportable et déployable dans un environnement restreint, pour aller à la rencontre des élèves dans leur salle de classe, atteindre les intervenants et intervenantes du système pénal dans leurs services et établissements, ou encore rejoindre des seniors dans le cadre des activités liées aux Universités des aînés et aînées.

### **3. Une activité aux multiples rayonnements**

#### **3.1 Une activité qui valorise les savoirs expérientiels**

Si notre projet constitue une opportunité pour faire rayonner les connaissances sur le désengagement au-delà des seuls cercles d'initiés et initiées, il participe aussi à réduire les injustices épistémiques au sens où l'entend Fricker<sup>10</sup>. Dans son ouvrage, Fricker en distingue deux types. La première, l'injustice testimoniale, traduit la situation préjudiciable pour une personne de voir son témoignage décrédibilisé en raison des préjugés portés à son encontre. La deuxième, l'injustice herméneutique, réfère à la difficulté d'une personne à donner sens à son expérience et à la relayer, notamment par manque de ressources suffisantes pour rendre visible et intelligible son vécu, mais surtout par manque d'attention et de responsabilité collectives. Toutes deux participent à silencer les populations marginalisées, ici par analogie en raison de leur statut pénal, de même que les traitements différentiels dont elles sont l'objet. Ces injus-

---

10 Miranda Fricker, *Epistemic Injustice: Power and the Ethics of Knowing*, Oxford 2007.

tices comportent une forte dimension systémique, ainsi que le démontrent les travaux qui convient les groupes majoritaires et les personnes en situation de privilège à prêter beaucoup plus sérieusement attention à celles et ceux qui, dans la société, ont vécu et vivent encore des situations de stigmatisation, marginalisation et discrimination<sup>11</sup>. En d'autres termes, à nourrir à leur égard une *confiance épistémique*, seule garante de débats sociaux inclusifs<sup>12</sup>. Or, la littérature scientifique dominante en criminologie a plutôt tendance à renforcer les relations de pouvoir et les structures d'oppression<sup>13</sup>. De manière plus générale, la recherche demeure frileuse à l'égard des épistémologies des points de vue, lorsque les savoirs produits ne résultent pas d'un travail *sur* « des enquêtes et enquêtées », suivant une logique extractive<sup>14</sup>. Dans ces conditions, ce jeu sérieux opère tel un manifeste puisque résident en son cœur les voix et les expériences des personnes directement impactées par le système pénal, en dialogue direct avec celles et ceux qui font le choix de les accueillir et de les rendre légitimes.

Cette perspective irrigue l'ensemble de l'activité. Lors de son développement, nous avons pris soin de reprendre toutes les situations telles qu'elles nous ont été partagées en entretiens, sans les travestir d'aucune manière. Toutes les situations retenues et la dynamique du jeu ont ensuite été discutées et confrontées à l'expertise de personnes ayant vécu une expérience d'incarcération et de sortie de prison, de sorte à les décliner au plus près de leurs savoirs expérientiels. Pour éviter toute mécompréhension liée à la complexité de certaines configurations, nous avons identifié ensemble les termes et situations qui pouvaient s'avérer compliqués à saisir par les plus jeunes participants et participantes, et avons pré-testé le jeu auprès de plusieurs d'entre elles et eux. Cette perspective se concrétise également lors de l'animation de l'activité, co-menée avec une personne précédemment incarcérée et, lorsque les circonstances le permettent, avec ses proches. Issus de la société civile, les participants et parti-

---

11 José Medina, *Agential Epistemic Injustice and Collective Epistemic Resistance in the Criminal Justice System*, *Social Epistemology* 35(2)/2021 185 ss ; Boaventura De Sousa Santos/João Arriscado Nunes/Maria Paula Meneses, *Opening Up the Canon of Knowledge and Recognizing Difference*, *Participations* 32(1)/2022 51 ss.

12 Budd Hall/Baptiste Godrie/Isabel Heck, *Knowledge Democracy and Epistemic In/Justice: Reflections on a Conversation*, *The Canadian Journal of Action Research* 21(1)/2020 27 ss ; Geneviève Dick, *Les injustices épistémiques en démocratie: comment nuisent-elles aux objectifs de justice et d'inclusion ?* Montréal 2018 ; Elizabeth Anderson, *Epistemic Justice as a Virtue of Social Institutions*, *Social Epistemology* 26(2)/2012 163 ss.

13 Ahmed Ajil, *Décoloniser la criminologie: postulats et pistes de réflexion*, in : Ahmed Ajil *et al.* (éd.), *Alternativen: Von der alternativen Sanktion zur alternativen Kriminologie - Alternatives: de la sanction alternative à la criminologie alternative*, Bâle 2023, 259 ss.

14 Marc Spooner, *Doing Participatory, Action, and Community-Engaged Research in Neoliberal Times: Insights, Experiences, and Forms of Resistance*, *The Canadian Journal of Action Research* 21(1)/2020 1 ss ; Artemisa Flores Espínola, *Subjectivité et connaissance: réflexions sur les épistémologies du 'point de vue'*, *Cahiers du genre* 2/2012 99 ss.

cipantes sont ainsi accompagnés tout au long du jeu par l'ensemble de l'équipe qui veille à leur offrir un espace d'échanges en toute liberté et transparence, pour favoriser les questionnements et laisser aussi libre cours aux émotions.

### 3.2 Une activité qui renforce le dialogue avec la cité

La question criminelle et son traitement constituent une préoccupation sociale d'importance, et dans ce cadre tout particulièrement les personnes qui (multi-) récidivent. Si elles sont moins nombreuses que celles qui se désengagent, elles occupent toutefois disproportionnellement les attentions citoyennes, politiques, médiatiques et scientifiques<sup>15</sup>. Le dispositif *Sortir de prison, un parcours (im)possible ?* propose un espace sûr et sans tabou pour déconstruire un sujet encore largement irrigué de stéréotypes particulièrement préjudiciables pour les personnes placées sous main de justice. A travers le jeu, les participants et participantes peuvent plus aisément intégrer combien les perceptions véhiculées à leur endroit impactent leur retour en société libre et identifier les ressources dont une société peut se doter pour les accompagner. Par sa configuration, qui implique une avancée dans le parcours de jeu mue par des discussions de groupe à l'issue de chaque situation rencontrée, le dispositif met l'accent sur l'aspect progressif et interrelationnel d'un parcours de sortie de prison, la nécessaire combinaison de ressources, les effets parfois limités voire contre-productifs des interventions institutionnelles et bien sûr le rôle de la déstigmatisation. S'ouvre alors un dialogue éclairé et constructif sur *comment rendre le parcours possible*, et ce à tous les échelons : celui de la société dans son ensemble, des politiques publiques et des pratiques d'intervention, des communautés d'accueil et des personnes elles-mêmes, qu'elles soient ou non en conflit avec la loi.

Le potentiel réflexif de cette activité est tel que nous avons régulièrement assisté à son issue à des échanges très denses, voire bouleversants, certains participants et participantes partageant avoir vécu un épisode de l'ordre du « choc moral ». Des enfants ont confié spontanément vivre l'incarcération d'un proche et se sentir désormais moins seuls. Des enseignants et enseignantes ont souhaité poursuivre la discussion en classe avec leurs élèves, tout autant que des familles avec leurs enfants à la maison. Plusieurs d'entre elles et eux nous ont écrit par la suite pour des demandes de précisions, de renouvellement de l'activité ou de pistes pour apporter soutien à la situation d'une connaissance incarcérée. Destinée en particulier aux jeunes générations, cette activité détient donc également le potentiel de susciter l'intérêt des adultes et demain

---

15 Eamonn Carrabine, Crime, Culture and the Media in a Globalizing World, in : Bruce Arrigo/ Heather Bersot, *The Routledge Handbook of International Crime and Justice Studies*, London 2013, 397 ss ; Ray Surette/Rebecca Gardiner-Bess, Media, Entertainment, and Crime, in : Bruce Arrigo/Heather Bersot, *op. cit.* n. 15, 373 ss.

peut-être leur implication en tant que (futurs) employeurs et employeuses, décideurs et décideuses et/ou personnes-ressources.

### 3.3 Une activité qui plaide en faveur de plus de justice sociale

Pour une très large majorité des personnes incarcérées, la prison perpétue et renforce des difficultés préexistantes. Dans un contexte où son abolition est loin d'être acquise, les institutions préposées à l'exécution des sanctions et au suivi probatoire jouent un rôle considérable. Elles sont garantes du respect des principes de dignité, d'humanité et de normalisation, conditions *sine qua non* pour encourager des trajectoires de sortie de délinquance. Elles sont aussi enjointes à multiplier les opportunités susceptibles de favoriser les ressources des personnes placées sous main de justice. Force est de constater toutefois que tel est rarement le cas. Les établissements carcéraux en Suisse sont en déficit d'activités destinées à améliorer les opportunités des personnes judiciairisées à leur sortie et les services de probation, régulièrement surchargés et/ou en sous-effectifs, se voient enclins à cibler leur prise en charge sur les cas réputés les « plus à risque »<sup>16</sup>. Dans ces conditions, il revient aux intéressés et intéressées, le plus souvent en situation de grande précarité sociale et économique et parfois largement désaffiliés, d'assumer seuls leur retour en société libre, au risque cas échéant de précipiter leur retour entre les murs. Pourtant, il est empiriquement reconnu que les principaux obstacles aux sorties de délinquance ne sont pas uniquement liés à leur motivation, mais le plus souvent d'ordre structurel, questionnant alors directement nos modèles de société<sup>17</sup>.

Ainsi, ce jeu sérieux nous invite à poser un regard lucide sur les sorties de prison, en reconnaissant les conséquences dommageables du système pénal et la manière dont les structures sociales peuvent entraver les efforts de réinsertion, même chez les personnes les plus motivées à s'en sortir. Encourager le désengagement nécessite ainsi d'agir sur les causes structurelles susceptibles de le vouer à l'échec, au premier rang desquelles figurent l'accès à l'emploi et au logement, et un réseau de relations soutenant. Il n'est pas seulement question alors de politiques pénales, mais de l'ensemble des politiques publiques, de pratiques d'intervention centrées sur les besoins des intéressés et intéressées et d'un élan citoyen. En dépliant les ressorts, cette activité de médiation scientifique incite à réfléchir collectivement aux dimensions essentielles pour accéder à une vie décente. Elle encourage à instaurer des pratiques d'intervention institutionnelles et communautaires hors du système pénal,

---

16 Xavier De Larminat *et al.*, *op. cit.* n. 3 ; Jenny Ros/Daniel Lambelet/Laure Kloetzer, Évaluation du risque et risques de l'évaluation dans l'activité des agent-e-s de probation, Tsantsa 25/2020 44 ss.

17 Aurélie Stoll, Looking for 'Emotional Balance' in Desistance from Crime: Testimonies from Justice-involved Individuals in French-speaking Switzerland, *The Howard Journal of Crime and Justice* 62(4)/2023 462 ss ; Lol Burke/Steve Collett/Fergus McNeill, *op. cit.* n. 6.

pour consolider les forces et les potentiels des populations sortantes de prison et atténuer le stigmate pénal dont il est attesté qu'il prédispose au maintien de difficultés et au retour en établissement<sup>18</sup>. En somme, il est ici question d'inspirer des perspectives plus inclusives, dont il est démontré qu'elles sont plus équitables et *durables*.

#### 4. Une expérience favorisant la réflexivité

A l'instar de toutes autres sciences sociales, la criminologie n'échappe pas aux controverses entourant la pertinence ou non de rendre sa production scientifique plus aisément accessible à un large public à des fins d'impacts sociétaux, ce à quoi le monde anglo-saxon réfère sous l'égide du « *going public* »<sup>19</sup>. Pour certains et certaines, cette ambition à engager plus ouvertement avec les publics est essentielle parce que la recherche scientifique se doit d'apporter des réponses aux défis auxquels la société est confrontée et dès lors rendre mobilisables ses résultats à l'ensemble des parties prenantes, tels que les décideurs et décideuses, les professionnels et professionnelles, les médias ou encore les citoyens et citoyennes<sup>20</sup>. Pour d'autres en revanche, cette velléité est très discutable, notamment parce qu'elle est doucement naïve, susceptible de récupération politique et dans tous les cas bien trop normative et/ou idéologiquement connotée<sup>21</sup>. Il nous semble exister un interstice entre les deux pôles, celui de la réflexivité<sup>22</sup>. La criminologie implique définitivement une posture de vigilance constante sur le choix de nos objets, le contexte et les modalités de production des connaissances, de même que sur la façon dont nous les partageons et à quelles fins. Comme le soulignait très justement Becker, « *the question is not whether we should take sides, since we inevitably will, but rather whose side we are on* »<sup>23</sup>.

En embarquant dans la co-construction d'une activité de médiation scientifique avec les personnes directement impactées par le système pénal, il n'est donc pas seulement question de contribuer au débat sur une préoccupation sociale d'importance en avançant à l'instar de Belknap la responsabilité des

18 Gilles Chantraine, Prison, désaffiliation, stigmates, *Déviance et Société* 27(4)/2003 363 ss.

19 Ian Loader/Richard Sparks, *Public Criminology?*, London 2010.

20 V. par exemple Elliott Currie, *Against Marginality. Arguments for a Public Criminology*, *Theoretical Criminology* 11(2)/2007 175 ss ; Eamonn Carrabine/Maggy Lee/Nigel South, *Social Wrongs and Human Rights in Late Modern Britain: Social Exclusion, Crime Control, and Prospects for a Public Criminology*, *Social Justice* 27(2)/2000 193 ss.

21 V. par exemple Charles R. Tittle, *The Arrogance of Public Sociology*, *Social Forces* 82(4)/2004 1639 ss ; Nicolas Carrier, *On Some Limits and Paradoxes of Academic Orations on Public Criminology*, *Radical Criminology* 4/2014 85 ss.

22 Elizabeth Turner, *Beyond 'Facts' and 'Values': Rethinking Some Recent Debates About the Public Role of Criminology*, *British Journal of Criminology* 53(1)/2013 149 ss.

23 Howard S. Becker, *Whose Side Are We On?*, *Social Problems* 14(3)/1967 239 ss.

criminologues « *to advocate for social and legal justice* »<sup>24</sup>. Il est question aussi et peut-être surtout de problématiser le lien entre objets de savoirs et sujets producteurs de connaissances, lesquels en l'espèce sont plus souvent silencés lorsqu'ils ne sont tout simplement pas ignorés. Godrie<sup>25</sup> synthétise parfaitement bien les mécanismes qui consistent à disqualifier les savoirs expérientiels au motif qu'ils sont nécessairement subjectifs et biaisés, pour mieux justifier leur appropriation par les chercheurs et chercheuses auxquels il est prêté le monopole de la distance et de l'objectivité. Aux stéréotypes et discriminations dont elles sont objet, s'ajoutent alors pour les personnes placées sous main de justice la dévalorisation de leurs savoirs en tant que sources valides de connaissances. En accueillant leurs voix et leurs vécus sur un campus universitaire et dans d'autres hémicycles, il leur est à quelque part rendu très modestement justice par une distribution plus égalitaire de l'autorité des savoirs. Il est dans un même temps rappelé l'importance du rôle des valeurs, de l'(inter-)subjectivité et des émotions dans la production des connaissances<sup>26</sup>. Une façon aussi de déjouer une certaine production de l'ignorance en criminologie, qui perpétue les privilèges de celles et ceux qui prétendent s'y engager en toute objectivité et neutralité axiologique<sup>27</sup>.

---

24 Joanne Belknap, *Activist Criminology: Criminologists' Responsibility to Advocate for Social and Legal Justice*, *Criminology* 53(1)/2015 1 ss.

25 Baptiste Godrie, *Rapports égalitaires dans la production des savoirs scientifiques. L'exemple des recherches participatives en santé mentale*, *Vie sociale* 20(4)/2017 99 ss.

26 Alison Liebling, *Doing Prison Research: Breaking the silence?*, *Theoretical Criminology* 3(2)/1999 147 ss.

27 Lorraine Code, *Ignorance, Injustice and the Politics of Knowledge*, *Australian Feminist Studies* 29(80)/2014 148 ss.

